



## Ordre du jour COVID

3 mai 2021

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**\*\*\* *Le Conseil doit se faire à huis clos vu la situation, cependant les citoyens ont accès au contenu de l'ordre du jour avec les explications de chaque point par les réseaux sociaux. Si des citoyens ont des questions, elles peuvent être adressées à [dg@ville.saint-boniface.ca](mailto:dg@ville.saint-boniface.ca). Seules les questions acheminées à cette adresse recevront des réponses. Aucune question posée directement sur Facebook ne sera répondue. Ceci vise à éviter que d'autres personnes autres que le Conseil y répondent.* \*\*\*
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021**
4. **Rapport des comités**
5. **Suivi au procès-verbal**
  - 5.1 Proclamation de la Semaine de la santé mentale 2021 \*\*\* *Le Conseil donne son appui à la cause de la santé mentale. Vous pouvez visiter le site de la municipalité pour plus d'informations.* \*\*\*
  - 5.2 Député Simon Allaire, subvention pour le camp de jour \*\*\* *À la suite d'une demande d'aide financière pour la tenue d'un camp de jour, le député nous offre un montant de 5 000\$.* \*\*\*
  - 5.3 Séance extraordinaire du 21 juin 2021 \*\*\* *Une séance extraordinaire est prévue pour le 21 juin, les détails de l'ordre du jour restent à venir.* \*\*\*
6. **Finances**
  - 6.1 Présentation et adoption des comptes payés et à payer
  - 6.2 Autoriser l'affectation budgétaire 2021 à la Réserve pour dépenses en évaluation
  - 6.3 Financement #24 - Paiements comptants à des règlements en refinancement
  - 6.4 Mandater la firme Martel Villemure & Chouinard inc. pour évaluer le lot 5 033 150, au montant de 2 750.00\$ plus taxes \*\*\* *Pour des fins d'achat du terrain qui recevra la future caserne, nous devons le faire évaluer.* \*\*\*
7. **Administration et greffe**
  - 7.1 Autoriser la signature de l'entente - Xelys \*\*\* *Le contrat de soutien de notre parc informatique vient à échéance.* \*\*\*
  - 7.2 Autoriser la tenue du camp de jour à la municipalité \*\*\* *À la suite de l'annonce du Centre de la petite enfance de ne pas tenir le camp de jour pour la saison estivale 2021, le Conseil a pris la décision d'offrir le service aux familles de la municipalité.* \*\*\*
  - 7.3 Nommer M. Stéphane Weemans au poste de contremaître \*\*\* *Suite au poste de contremaître qui a été affiché dans les dernières semaines, le candidat sélectionné est un membre de l'équipe qui se voit par le fait même promu au poste de contremaître. Le Conseil en profite pour le féliciter.* \*\*\*
  - 7.4 Autoriser l'embauche de quatre (4) journaliers à la voirie \*\*\* *À la suite de départ et de remplacement de congé de maladie, nous devons embaucher.* \*\*\*
  - 7.5 Autoriser l'embauche d'animateurs (trices) pour le camp de jour \*\*\* *Comme l'annonce du camp de jour a été faite nous devons procéder à l'embauche d'animateurs – animatrices. D'ailleurs si vous êtes intéressés (ées) par le poste vous pouvez consulter l'offre d'emploi sur le site de la municipalité.* \*\*\*
  - 7.6 Dépôt du Rapport sur la gestion contractuelle 2020 \*\*\* *Rapport déposé annuellement.* \*\*\*

**N.B. : La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 7 juin 2021.**



- 7.7 Délégation à la MRC de pouvoir demander des soumissions pour le contrat d'assurance collective \*\*\* *Le contrat d'assurance collective vient à échéance dans les mois qui suivent, comme il s'agit d'une assurance collective qui implique plusieurs municipalités, afin d'alléger le processus nous nommons collectivement un représentant pour fin de négociation.* \*\*\*
- 7.8 Mandat de gestion du programme du regroupement régional d'assurance collective \*\*\* *En lien avec le contrat d'assurance nous devons mandater le cabinet ASQ consultant pour effectuer la gestion du Fonds régional d'assurances collectives de la Mauricie.* \*\*\*
- 7.9 Autoriser la signature de deux lettres d'entente entre le syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de Saint-Boniface (CSN) et la municipalité de Saint-Boniface \*\*\* *Ces lettres sont en lien avec la création d'un poste de technicien(ne) en loisirs et un grief qui est résolu.* \*\*\*

## 8. Aménagement

- 8.1 Dérogation mineure - 120, Ste-Marie \*\*\* *Demande de dérogation visant un agrandissement qui créera un empiètement de 1.5 mètre dans la marge avant d'un bâtiment déjà existant. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal.* \*\*\*
- 8.2 Demande de PIIA - 360, Trudel Ouest \*\*\* *Demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal.* \*\*\*
- 8.3 Dérogation mineure - 210, Trudel Est \*\*\* *Demande de dérogation visant à ajouter un conteneur sur un terrain. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal.*
- 8.4 Suspendre l'émission des permis de colportage durant la période de la COVID-19 \*\*\* *Vu la situation actuelle le Conseil est d'avis que nous n'offrirons pas de permis de colportage afin d'éviter le porte-à-porte et la sollicitation sur le territoire de la municipalité et ce pendant toute la durée de la pandémie.* \*\*\*
- 8.5 Autoriser la signature de l'entente pour les fins de cession de rue en secteur villégiature \*\*\* *À la suite d'une demande de citoyen de céder une rue privée, le Conseil autorise la signature d'un protocole d'entente avec les conditions qui doivent être remplies avant le transfert des titres de propriété.* \*\*\*
- 8.6 Demande de production de documents supplémentaires dans le dossier de la demande de permis du lot # 6 414 054 \*\*\* *À la suite d'une demande de permis dans un secteur potentiellement à risque de glissement de terrain, il est convenu que le Conseil demande des documents appuyant la viabilité du projet, par des professionnels.* \*\*\*
- 8.7 Adoption du règlement # 506 portant sur la constitution d'un Comité Consultatif d'Urbanisme \*\*\* *Le mois dernier l'avis de motion ainsi que le projet ont été déposés, le règlement avait besoin d'une mise à jour.* \*\*\*

## 9. Travaux publics

- 9.1 Autoriser les travaux d'entretien des bornes-fontaines \*\*\* *Annuellement nous devons faire l'entretien des bornes-fontaines afin de s'assurer de leurs bons fonctionnements en tout temps.* \*\*\*
- 9.2 Autoriser l'achat d'équipement de sécurité pour les espaces clos \*\*\* *Selon les normes de la CNESST, nous devons sécuriser l'accès aux espaces clos avec du matériel conforme à certaines dispositions.* \*\*\*
- 9.3 Octroyer le contrat de lignage des routes municipales \*\*\* *Comme nous ne possédons pas l'équipement nécessaire afin de faire le lignage des routes nous devons octroyer le mandat à une entreprise externe.* \*\*\*
- 9.4 Autoriser la demande de subvention du programme d'aide à la voirie locale volet PPA-ES, au montant de 100 000.00\$ \*\*\* *Demande de subvention pour l'entretien des infrastructures routières de la municipalité, au montant de 100 000.00\$ a été demandé pour différents tronçons.* \*\*\*



- 9.5 Autoriser les travaux d'urgence du ponceau de la rue Guimont \*\*\* *Des signes de détériorations avancées sont visibles sur la chaussée. Comme il peut y avoir un risque pour les usagers, la voie a été fermée partiellement et la circulation est en alternance. Les travaux débiteront dès la semaine du 3 mai.* \*\*\*

## 10. Sécurité publique et civile

## 11. Loisirs

- 11.1 Autoriser l'aménagement d'un terrain de soccer, au montant de 13 248.00\$ plus taxes, à la compagnie Multi-surfaces \*\*\* *Le terrain sera nivelé, ensemencé et aménagé afin d'offrir une surface de qualité supérieure.* \*\*\*
- 11.2 Autoriser l'achat du lot # 3 761 480 afin de fournir l'accès au projet de piste multifonctionnelle, au montant de 4 784.00\$ \*\*\* *Afin d'être propriétaire de la piste sur toute sa longueur, l'accès via le chemin du Lac sera acheté par la municipalité.* \*\*\*

## 12. Correspondance

## 13. Varia

14. **Période de questions** \*\*\* *Si des citoyens ont des questions, elles peuvent être adressées à [dq@ville.saint-boniface.ca](mailto:dq@ville.saint-boniface.ca). Seules les questions acheminées à cette adresse recevront des réponses. Aucune question posée directement sur Facebook ne sera répondue. Ceci vise à éviter que d'autres personnes autres que le Conseil y répondent.* \*\*\*

## 15. Levée de l'assemblée